

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: FLOOR & MAXI CLEANER

Code: H100061 – H100062

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans).

Catégorie du produit

PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants).

Fonction technique: Agent de nettoyage.

Emploie de la substance / de la préparation: Détergent pour sols. Produit de nettoyage. Détergent universel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: MULTITASK INDUSTRIES
KARNEMELKSTRAAT 12
9060 ZELZATE / BELGIUM
TELEPHONE: +32 (0)9 282 43 61
TELEFAX: +32 (0)9 337 04 96
SITE INTERNET: www.multitaskindustries.be
EMAIL: info@multitaskindustries.be

Secteur informatif:

Informations techniques: info@multitaskindustries.be

1.4 Téléphone en cas d'urgence: Centre antipoison (Bruxelles): +32 (0)70 245 245.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger:



GHS07

Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2 Mélanges

Description: Produit de nettoyage.

Composants dangereux:

CAS: 69011-36-5 Numéro CE: 931-138-8 Reg.nr.: polymer	Isotridecanol, ethoxylated (>5-20 EO)	2,5-<10%
	Eye Dam. 1, H318; Acute Tox. 4, H302 Limites de concentration spécifiques: Eye Dam. 1; H318: C ≥ 10 % Eye Irrit. 2; H319: 1 % ≤ C < 10 %	

Ingrédients conforme 89/542/EG:

Phosphates, agents de surface non ioniques, agents de surface amphotères, agents de surface cationiques, colorants, (R)-p-mentha-1,8-diène	<5%
--	-----

Indication complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

4. PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement. Eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Equipment spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Non nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre - consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels - consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination - consulter le chapitre 13.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Non nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Indications complémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter tout contact avec les yeux. Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire: Non nécessaire.

Protection des mains: Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit/à la substance/à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants: Caoutchouc nitrile. Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants: >0,5 mm/240 min. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage: Lunettes de protection hermétiques.

Protection du corps: Lors du remplissage, il est conseillé de porter des vêtements de protection.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme:	Liquide.
Couleur:	Jaunâtre.
Odeur:	Agréable.
Seuil olfactif:	Non déterminé.
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition/point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100°C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
Point d'éclair:	Non applicable.
Température de décomposition:	Non déterminé.
pH à 20°C:	10
Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Non ou peu miscible.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
Pression de vapeur à 20 °C:	23 hPa
Densité à 20 °C:	~ 1,07 g/cm ³
Densité relative:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles: Néant.

Gaz inflammables: Néant.

Aérosols: Néant.

Gaz comburants: Néant.

Gaz sous pression: Néant.

Liquides inflammables: Néant.

Matières solides inflammables: Néant.

Substances et mélanges autoréactifs: Néant.

Liquides pyrophoriques: Néant.

Matières solides pyrophoriques: Néant.

Matières et mélanges auto-échauffants: Néant.

Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau: Néant.

Liquides comburants: Néant.

Matières solides comburantes: Néant.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

Peroxydes organiques: Néant.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux: Néant.

Explosibles désensibilisés: Néant.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Spray ou brouillards du produit dans les zones où une ventilation insuffisante.

10.5 Matières incompatibles

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
69011-36-5 Isotridecanol, ethoxylated (>5-20 EO)		
Oral	LD50	>300-2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rabbits)
7758-29-4 pentanatriumtrifosfaat		
Oral	LD50	4.100 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	2.060 mg/kg (rat)
61789-40-0 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N dimethyl-, N-C8-18(even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (Cocamidopropyl Betaine)		
Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
5949-29-1 Citroenzuur monohydraat		
Oral	LD50	11.700 mg/kg (rat)
1554325-20-0 Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride		
Oral	LD50	>300-2.000 mg/kg (rat)

Fiche de données de sécurité

Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-dien		
Oral	LD50	>5.700 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rabbits)

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

12. INFORMATION ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:	
69011-36-5 Isotridecanol, ethoxylated (>5-20 EO)	
LC50/96h	1-10 mg/l (fish)
EC50/48h	1-10 mg/l (daphnia)
EC50/72h	1-10 mg/l (Scenedesmus subspicatus)
61789-40-0 1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxymethyl)-N,N dimethyl-, N-C8-18 (even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts (Cocamidopropyl Betaine)	
LC50/96h	2 mg/l (fish)
EC50/48h	6,5 mg/l (daphnia)
1554325-20-0 Quaternary C12-14 alkyl methyl amine ethoxylate methyl chloride	
LC50/96h	>10-100 mg/l (fish)
EC50/48h	>1-10 mg/l (daphnia)
EC50/72h	>1-10 mg/l (algae)
5989-27-5 (R)-p-mentha-1,8-dien	
LC50/96h	0,7 mg/l (fish)
EC50/48h	0,67 mg/l (daphnia)
EC50/72h	150 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Danger pour l'eau: B(4) : Légèrement nocif pour les organismes aquatiques.

Catégorie de pollution des eaux: 1 (D): (Classification propre): peu polluant.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, ADN, IMDG, IATA: Néant.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA: Néant.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe: Néant.

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA: Néant.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR

Quantités exceptée (EQ): Non soumis à l'ADR.

"Règlement type" de l'ONU: Néant.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées – ANNEXE I: Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII: Conditions de limitation: 3.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Phrases importantes:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Acronymes et abréviations:

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4.

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1.

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.

ATE: Estimation de la toxicité aiguë.

BCF: Facteur de bioconcentration.

CLP: Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008.

DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

DPD: Directive 1999/45/CE relative aux préparations dangereuses.

Fiche de données de sécurité
Conformément à la Réglementation (CE) N° 1907/2006 (REACH)

Date de révision: 29/06/2023

FLOOR & MAXI CLEANER

DSD: Directive 67/548/CEE relative aux substances dangereuses.
EC50: Concentration médiane effective.
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer.
IATA: Association internationale du transport aérien.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
LD50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane).
LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
NOEC: Concentration sans effet observé.
OECD: Organisation de coopération et de développement économiques.
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique.
PNEC: Concentration(s) prédite(s) sans effet.
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU)
REACH No 1907/2006.
RID: Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer.
FDS: Fiche de données de sécurité.
STP: Station d'épuration.
TLM: Tolérance limite médiane.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

LE REJET DE LA RESPONSABILITE. Les informations contenues dans cette MSDS proviennent de sources que nous croyons fiable. Les conditions ou méthodes de manutention, de stockage ou l'élimination du produit sont hors de notre contrôle et peut-être au-delà de notre connaissance. Pour ces raisons entre autres, nous ne faisons pas responsabilité pour la perte, dommage ou dépense qui a rejeté toute façon, peut résulter d'une manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit. Ce document a été préparé, et ne peut être utilisé pour ce produit. Si le produit est utilisé comme composant d'un autre produit, il est possible que le code de l'information n'est pas applicable.

